

dit, la rue Saint-Joseph se terminait à l'église des Jésuites sous le vocable de Saint-Joseph, à laquelle elle avait emprunté un nouveau nom ; car antérieurement elle s'appelait rue Saint-Jacques. La circulation et le commerce devaient se trouver absolument nuls dans ce quartier, et il n'est pas sans intérêt de rechercher quelle valeur pouvait y avoir le terrain.

A l'occasion du renvoi des Jésuites de Lyon, M. de L'Averdy fit, le 8 mars 1763, aux chambres assemblées du parlement, un compte-rendu sur les biens que ces religieux possédaient dans notre ville et les environs. Il s'agissait d'en distraire les diverses propriétés des collèges et de constater ceux de la maison de retraites et des congréganistes. L'emplacement de la maison et du jardin des Jésuites, qui contenait 86,000 pieds carrés, est estimé 150,000 livres. Il est à présumer que, ce rapport étant fait pour être lu à Paris, il est ici question du pied de roi, égal à 0^m,325 ; on aurait par conséquent une surface de 9,437 mètres carrés, ce qui donnerait au mètre carré une valeur de 16 livres 8 sous. — La livre tournois, ancienne monnaie de compte, d'après la loi du 7 germinal an XI, équivaut à 0 f. 99 cent. (*Ann. des longitudes.*)

La Révolution vint donner le dernier coup aux établissements religieux, et les vastes terrains de ce quartier ne pouvant rester improductifs, s'ouvrirent bientôt à une circulation plus commode et plus active. La rue Saint-Joseph fut continuée sur l'emplacement de l'église de ce nom, laquelle attenait à la maison de retraites et lui servait probablement de chapelle. Je ne saurais préciser la date de cette ouverture, mais les